

pose que nous ne devrions pas jeter la pierre aux autres trop facilement. Toutefois, si les gens directement visés par la présente mesure n'ont aucun moyen de formuler une protestation sauf par l'entremise de leur député au Parlement, je me demande si c'est la mesure la plus sage. S'il était possible d'y inclure un moyen quelconque qui permettrait aux agriculteurs qui cultivent des fruits dans la vallée d'Okanagan, ou à ceux qui produisent de la viande dans d'autres régions, ou des poulets ou des œufs, de loger directement une protestation auprès du Conseil, je serais heureux de l'entendre dire. Peut-être que le député d'Okanagan Boundary (M. Howard) pourrait nous éclairer à ce sujet. Je crois comprendre qu'il se propose de prendre part au débat.

J'ai lu le discours du ministre ce soir et j'ai constaté qu'il n'a pas précisé dans le détail la façon dont la présente mesure pourrait fonctionner, et je ne trouve dans la mesure aucune formule ou moyen qui permettrait aux agriculteurs d'exercer un certain contrôle sur les produits qu'ils cultivent et qui relèveront sans doute d'un office approprié de commercialisation.

Je le répète, cette formule me plaît. Je suis convaincu que les agriculteurs ont besoin, sur le plan national, de plus de pouvoir de négociation. Je remarque que le ministre, dans son discours, a signalé que le commerce extérieur n'est pas visé par cette mesure législative. Je ne sais pas pourquoi. Sauf erreur, le ministre n'a rien précisé. Ici encore, je m'interroge. Pourquoi cette exception. Peut-être qu'une fois encore, un porte-parole du gouvernement va nous donner des explications. Par exemple, si nous élevons des animaux de boucherie au Canada et qu'on importe du bœuf des États-Unis, pourquoi un conseil ou un organisme concernant le bœuf canadien ne s'occuperait-il pas aussi du bœuf importé? Je serais heureux d'obtenir une réponse. J'interroge, je n'argumente pas.

Je l'ai dit, l'objet de la loi est bon. Je me demande simplement comment elle s'appliquera. A mon avis, les fermiers se voient déjà forcés d'abandonner en foule leur métier et de devenir des êtres inutiles. Est-il sage que le gouvernement ait pour politique de réduire le nombre des cultivateurs dans les régions rurales du Canada? Il est vrai que certaines fermes ne constituent pas des unités rentables, mais quand on les refoule dans les villes ou dans les agglomérations urbaines, ils posent des problèmes sur le plan social et vont grossir le nombre des chômeurs.

Je vous le demande: que coûte la désorganisation, sur le plan financier ou social, lors-

[M. Thomson.]

qu'une famille rurale est forcée de déménager en ville? Une analyse des coûts de revient prouverait sans doute qu'il est plus rentable de protéger les dimensions actuelles des collectivités rurales et leur viabilité, et que les milliers de gens attirés par la vie rurale devraient être encouragés par des moyens appropriés à demeurer dans les fermes. J'espère qu'une mesure législative comme celle-ci stabilisera le prix de certains produits agricoles, protégeant ainsi du moins les propriétaires de fermes efficaces et rentables.

J'en viens à quelques changements dont j'ai été témoin dans ma circonscription. Lors de mon séjour là-bas, au cours du congé de Noël, j'ai visité deux grandes fermes privées où l'on élève des porcs. Elles m'ont rappelé les fermes expérimentales. Ce sont des exploitations efficaces, sous la direction de fermiers modernes et progressistes, comme nous en avons déjà beaucoup; nous en aurons davantage, j'en suis sûr. Les agriculteurs aujourd'hui connaissent mieux leur métier. Beaucoup sont hautement spécialisés et compétents, mais ils ont besoin de conseils de la part du gouvernement.

Il n'y a pas très longtemps, on nous conseillait de produire plus de blé. Bien entendu, ce fut une erreur. Voilà maintenant qu'on nous demande de n'en pas produire du tout. A mon avis, c'est encore une erreur. Il me semble que si les cultivateurs avaient voix au chapitre, et le droit de décider de la production, de la commercialisation et du prix de leurs produits, il y aurait moins d'erreurs. Les statisticiens et les théoriciens du gouvernement sont trop éloignés des régions de production et ne comprennent pas toujours les problèmes en cause.

Il est vrai que nous aurons des surplus au Canada. Mais, à mon avis, il n'est pas mauvais qu'une région ait un surplus raisonnable. Je me rappelle avoir entendu Jimmy Gardiner dire qu'il fallait garder assez de beurre sur les tablettes, sans quoi quelqu'un exigerait un prix trop élevé. Ce qu'il n'a pas expliqué de façon satisfaisante, c'est que le prix tombait dès qu'il y avait cinq livres de beurre de trop, et que personne ne faisait d'argent. C'est une chose que je ne puis admettre.

Au Canada, nous devrions être prêts à produire un peu trop dans tous les domaines. A mon avis, ce serait bon pour le pays, surtout dans certaines régions où l'on produit, par exemple, des céréales, dont nous devrions toujours avoir des réserves assez importantes pour notre bien et celui de ceux qui dépendent de nous pour les approvisionnements. A mon avis, ce ne serait pas un mal que d'avoir un peu trop de beurre ou d'autres produits.